



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

12 MAI 2011

LES SABLES D'OLONNE

Le 12 mai deux mille onze, à 18 heures 30, les membres de l'association, se sont réunis au palais des congrès des Atlantes, 1 promenade du Maréchal Joffre aux Sables d'Olonne.

L'assemblée est présidée par Monsieur Louis GUEDON en sa qualité de Président.

**Monsieur Louis GUEDON, Président de la Mission Locale**, remercie l'Assemblée pour sa présence, pour la confiance qu'elle accorde à la Mission Locale au travers des services apportés aux jeunes. Monsieur GUEDON remercie également les conseillers pour le travail accompli, les services de l'Etat ainsi que les partenaires.

Monsieur GUEDON fait un retour sur le forum qui a eu lieu dans l'après-midi en faveur des demandeurs d'emploi : il remercie les organismes de formation, Pôle Emploi et les entreprises qui y ont participé.

Il rappelle l'importance du lien entre les jeunes qui souhaitent s'insérer et les conseillers qui ont la vocation de les aider, de leur offrir un emploi.

**Monsieur GUEDON rappelle l'ordre du jour et présente le rapport moral :**

Dans un contexte difficile, l'insertion des jeunes a été au cœur des préoccupations de l'ensemble des décideurs nationaux, régionaux et locaux.

Ainsi le Protocole 2010 a été signé entre l'Etat, l'Association des Régions de France, l'Assemblée des départements de France, l'Associations des Maires de France et le Conseil National des Missions locales. Il a permis aux signataires de rappeler leur soutien au travail de qualité réalisé par le réseau au bénéfice des jeunes.

Le contexte institutionnel a évolué : la convention pluriannuelle d'objectifs a amené une nouvelle stratégie vers l'emploi et l'accès aux dispositifs.

La nouvelle convention avec Pôle Emploi, signée le 9 avril 2010, renforce les liens entre nos structures et vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et optimiser les services rendus. Des rencontres entre les équipes ont été organisées et seront reconduites, en présence parfois de Cap Emploi spécialisé sur l'accompagnement des travailleurs handicapés. La complémentarité des structures est au bénéfice des jeunes et conduit à des plans d'action partagés.

L'Etat a également soutenu les Missions Locales en apportant un soutien ponctuel au travers du Plan de relance qui nous a permis de développer nos actions vers les collectivités locales et les entreprises.

L'inspection générale des finances a travaillé sur un rapport dont des résultats sont élogieux pour les Missions Locales : « Sans résoudre la question du chômage de jeunes, le modèle des missions locales produit des résultats qui témoignent d'un réel potentiel pour des coûts inférieurs à des dispositifs comparables ».

La Mission Locale, dans ce contexte a donc été très sollicitée sur l'ensemble des champs de son cœur de métier à savoir : l'écoute, le suivi régulier, l'orientation, l'information, l'accès à l'emploi, en tenant en compte des difficultés des jeunes. L'équipe y a travaillé et doit poursuivre ses efforts avec le soutien du Conseil d'administration qui lui adresse ses remerciements.

Pour répondre tant aux jeunes qu'aux entreprises, les partenaires ont été présents à nos côtés et doivent également être remerciés.

**Mission Locale Vendée Atlantique**

21, Place du Poilu de France – 85100 LES SABLES D'OLONNE

☎ 02.51.23.16.87 – 📠 02.51.23.16.88 – ✉ [mlvendee-atlantique@mlva.org](mailto:mlvendee-atlantique@mlva.org) - 🌐 [www.mlva.org](http://www.mlva.org)

Le Président remercie à nouveau l'équipe de conseillers pour le travail effectué auprès des jeunes pour les amener à l'emploi en tenant compte de leurs difficultés périphériques.

Le Président donne la parole à **Madame BOUNET, secrétaire de la Mission Locale**, qui nous présente le bilan social de l'année écoulée :

Madame BOUNET fait un point sur l'évolution de l'effectif salarié ETP (équivalent temps plein) : il y avait 16,09 ETP en 2008 et au 31 décembre 2010, il y a 19,10 ETP. L'évolution de l'effectif salarié est positive compte tenu du renfort de l'équipe du plan de relance – Au 31 décembre l'équipe était constituée de 22 personnes.

Madame BOUNET fait également un point sur les absences pour maladie qui représentent 0,93% du temps de travail en 2008 et 2,60% au 31 décembre 2010 (arrêt maladie long et maternité).

Madame BOUNET fait ensuite un point sur les mouvements de salariés :

#### Mise en place du crédit d'ingénierie CAE Passerelle

Une chargée de projet a été recrutée, dans le cadre d'une convention de mise à disposition, pour le développement et la promotion des CAE Passerelle auprès des collectivités.

L'Etat a soutenu la Mission locale au travers des crédits d'ingénierie pour la mise en place des CAE Passerelle – Le service rendu aux employeurs a été apprécié, notamment sur l'accompagnement et le suivi pendant le contrat. Bien qu'extrêmement complexe à mettre en place, quelques uns ont pu bénéficier de formation.

*Monsieur BUCHOU, Membre du Bureau de la Mission Locale, apporte son témoignage suite au recrutement d'un jeune dans sa commune (Notre Dame de Riez) dans le cadre de ce dispositif.*

*Il y a un an, Monsieur BUCHOU a recruté Frédéric, aux espaces verts. Depuis un an, il a suivi des formations (CACES, poids lourd ...), s'est épanoui et est devenu autonome. Le contrat CAE de Frédéric est renouvelé pour un an et à l'issue, Monsieur BUCHOU va certainement l'embaucher en CDI.*

#### Mise en place du plan de relance 2010 / 2011 (crédits de l'Etat)

- Recrutement de 3 salariées pour la promotion de l'emploi des jeunes et des services de la Mission Locale auprès des entreprises et des collectivités locales (2 CDD et une convention de mise à disposition)
- Modification du contrat de travail des 2 chargés d'accueil en contrat d'avenir pour CDD de 6 mois

#### Mouvement de salariés

- Une des 3 chargés d'accueil, recrutée en contrat d'avenir, a quitté la structure pour un emploi en CDD long suivi d'un CDI
- Une salariée a prolongé d'un an son congé sans solde pour création d'entreprise
- Une conseillère en insertion professionnelle est passée en CDI

Précision : Les postes d'agents d'accueil sont volontairement en contrats d'accompagnement dans l'emploi car la Mission Locale est aussi une structure d'insertion. Pour deux d'entre eux, le départ passé ou annoncé est motivé par un accès à l'emploi. Ces personnes ont en outre pu bénéficier de formation.

Madame BOUNET donne la parole à **Véronique CANTIN, directrice de la Mission Locale**, qui nous présente la professionnalisation des salariés :

- Se perfectionner à word et excel
- Le professionnel, l'usager, l'addiction comment travailler cette rencontre?
- P3 Gérer les dossiers
- DUDE
- Coopérer avec les partenaires extérieurs
- Nouveautés Office 2007

#### **Mission Locale Vendée Atlantique**

21, Place du Poilu de France – 85100 LES SABLES D'OLONNE

☎ 02.51.23.16.87 – 📠 02.51.23.16.88 – ✉ [mlvendee-atlantique@mlva.org](mailto:mlvendee-atlantique@mlva.org) - 🌐 [www.mlva.org](http://www.mlva.org)

- Journées nationales des Missions locales
- Les jeunes et l'entreprise
- Sauveteur Secouriste du travail
- Projet de structure
- Tuteur

La formation des salariés est essentielle dans nos structures. Le plan de formation reflète la diversité du champ d'intervention de l'équipe.

Madame BOUNET nous présente ensuite l'organigramme qui montre bien l'importance du travail de terrain : les moyens sont prioritairement affectés à l'opérationnel.

Madame BOUNET rappelle que l'équipe travaille sous l'autorité du Conseil d'Administration et de la Direction.

Véronique CANTIN nous présente le rapport d'activité :

- les jeunes suivis sont en légère augmentation (+ 2%)
- les jeunes 1<sup>ers</sup> accueils diminuent de 11%, ce qui est un bon signe lors d'une crise

La répartition des jeunes par canton est présentée sous forme de carte (rappel : la Mission Locale compte 4 antennes et les conseillères se déplacent au minimum une fois par semaine pour assurer une permanence dans chaque canton).

Véronique CANTIN présente ensuite un nouvel indicateur d'activité : le JDI (Jeunes en Demande d'Insertion). Cet indicateur montre les jeunes ayant eu un entretien à la Mission Locale au cours des cinq derniers mois. Cet indicateur est le reflet de l'activité de la Mission Locale. Sur le graphique de l'évolution du JDI, on voit nettement la réalité du marché du travail de notre zone : il y a un creux en juillet / août (ce qui correspond à la saisonnalité de notre territoire).

A titre indicatif nous avons ajouté les premiers mois de 2011, qui après une baisse sur les trois premiers mois montre que nous sommes au même niveau que 2010 pour mars et avril. L'évolution de l'activité économique sera donc déterminante pour les mois à venir.

Il faut aussi savoir que les jeunes risquent d'être les derniers à profiter de la reprise, les mesures d'aide à l'embauche ciblant plus particulièrement les seniors.

La typologie des jeunes est quasiment identique à celle de l'année dernière : la majorité des jeunes sont des femmes, est âgé de 18 à 21 ans, a un niveau V et infra (CAP / BEP).

61% habitent chez leurs parents, 49% ont le permis et 46% ont un véhicule (bien souvent, c'est le véhicule familial).

Véronique CANTIN présente les situations rencontrées par les jeunes en 2010. L'évolution des situations des jeunes montre bien leur volonté d'accéder à l'emploi. Les entreprises les ont soutenus si l'on considère l'évolution très positive des CDI dans un contexte qui ne s'y prête guère. Par rapport à 2009, les situations d'emploi ont augmenté : + 100 CDD et + 39 CDI.

Les contrats aidés contribuent d'une part à l'intégration dans l'entreprise mais aussi, pour les CAE à la stabilisation des situations. Une attention particulière a été portée sur l'accès à la formation et les périodes en entreprise pour préparer l'issue de ces contrats. Les contrats CAE passerelle sont passés de 4 à 63.

Les périodes d'immersion en entreprise : PMP (outil Mission Locale) et EMT (outil Pôle Emploi) sont passées de 51 à 68.

Les situations de formation sont stables, sauf en ce qui concerne les entrées dans les actions du Conseil Régional, elles sont en diminution (d'autres actions ont été mise en place : CAF, Pôle Emploi ..., il y a une concurrence entre le public jeune et le public adulte).

Véronique présente la carte de l'offre de formation pour montrer qu'il y a une équité sur le territoire, qui tient compte de la spécificité de chaque canton, et au moins une action d'orientation sur chaque canton (sauf à l'île d'Yeu et Talmont Saint Hilaire : travail en cours).

Monsieur GUEDON demande aux membres de l'assemblée s'il y a des questions. Puis soumet l'Assemblée au vote.

**Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.**

Monsieur GUEDON donne donc la parole à **Monsieur Pierre BERTHOME, Trésorier de la Mission Locale** pour nous parler des comptes de l'association :

<b>SUBVENTIONS</b>	<b>Réalisé 2008</b>	<b>Réalisé 2008</b>	<b>Réalisé 2010</b>	<b>Prévisionnel 2011</b>
FFPPS Subvention de fonctionnement (LFI)	415 285 €	405 233 €	471 687 €	455 367 €
Plan de relance			33 103 €	106 500 €
Contribution des organismes publics : Pôle Emploi	38 000 €	51 000 €	92 917 €	106 030 €
Subventions des collectivités territoriales	260 426 €	279 412 €	284 381 €	287 117 €
- <i>Conseil Régional</i>	136 067 €	137 902 €	141 207 €	141 000 €
- <i>Communes</i>	124 359 €	141 510 €	143 174 €	146 117 €
Fonds européens (liés à l'activité principale)	28 684 €	4 265 €	0 €	0 €
Subventions liées aux activités spécifiques	3 050 €	3 286 €	19 714 €	0 €
Produits financiers	4 630 €	3 235 €	4 265 €	0 €
Reprise sur amortissements et provisions	13 451 €	7 107 €	3 843 €	0 €
Transfert des charges	4 372 €	46 428 €	29 737 €	2 500 €
<b>TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS</b>	<b>772 252 €</b>	<b>806 334 €</b>	<b>954 072 €</b>	<b>958 829 €</b>

Quelques précisions :

- La part de financement de l'Etat a largement augmenté du fait de l'intégration dans la subvention socle du Fonds social européen. Les services de l'Etat ont ventilé l'enveloppe régionale sur les critères communs à toutes les structures du réseau. Pour 2011, l'enveloppe est à la baisse mais la DIRECCTE continue sa stratégie de ventilation équitable, ce qui nous amènerait à une baisse d'un peu plus de 3% - A ce jour nous pilotons « a vue », les crédits ne sont pas confirmés, l'Union nationale des Missions locales ayant souhaité rencontrer le Ministre pour demander la prolongation des crédits du plan de relance. Ces crédits figurent sur une ligne distincte car n'ont pas vocation à être pérennisés
- Pôle Emploi : même stratégie pour 2011, la ventilation est effectuée en fonction du poids de chaque territoire

<b>DEPENSES</b>	<b>Réalisé 2008</b>	<b>Réalisé 2008</b>	<b>Réalisé 2010</b>	<b>Prévisionnel 2011</b>
Achats	11 194 €	15 229 €	14 135 €	14 559 €
Services extérieurs	78 445 €	87 602 €	87 481 €	86 957 €
Autres services extérieurs (dont convention MAD)	21 925 €	29 500 €	72 390 €	54 790 €
Impôts, taxes et versements assimilés	42 976 €	39 495 €	43 773 €	50 076 €
Charges de personnel	569 885 €	576 926 €	619 887 €	710 186 €
Charges exceptionnelles	0 €	1 835 €	0 €	0 €
Dotations aux amortissements et provisions	32 127 €	43 120 €	31 773 €	42 261 €
Projet associatif	15 700 €	12 627 €	84 633 €	
<b>TOTAL DES COMPTES DE CHARGES</b>	<b>772 252 €</b>	<b>806 334 €</b>	<b>954 072 €</b>	<b>958 829 €</b>

Quelques précisions :

- La ligne « autre service extérieurs » est en hausse : il s'agit de la convention de mise à disposition signée avec le CIBC pour le poste de Chargé de mission
- On peut remarquer qu'il y a une bonne gestion financière : en 2010, il y a un excédant de 84 633€ (projet associatif) qui sera ventilé sur 2011 avec une augmentation de l'effectif pour mieux assurer nos missions auprès des jeunes.

Monsieur BERTHOME donne ensuite la parole à **Monsieur MALLE, commissaire aux comptes**, pour l'approbation des comptes.

Monsieur MALLE précise que les comptes sont préparés par le comptable de l'association, qui est un salarié. Qu'ils sont ensuite vérifiés par l'expert comptable et que le rôle du commissaire aux comptes est de certifier ces comptes.

En effet, la mission du commissaire aux comptes est une mission d'audit, de contrôle, conduisant à la certification des comptes. Le commissaire aux comptes vérifie que les comptes sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice et de la situation financière et patrimoniale de l'association. Il établit un rapport où il se prononce sur les comptes annuels et donne toute observation utile à leur compréhension.

**Mission Locale Vendée Atlantique**

21, Place du Poilu de France – 85100 LES SABLES D'OLONNE

☎ 02.51.23.16.87 – 📠 02.51.23.16.88 – ✉ [mlvendee-atlantique@mlva.org](mailto:mlvendee-atlantique@mlva.org) - 🌐 [www.mlva.org](http://www.mlva.org)

Ce rapport est joint systématiquement à la présentation des comptes de l'association car il est la garantie d'une information fiable aussi bien pour l'assemblée générale que pour les partenaires et les pouvoirs publics.

**Monsieur MALLE certifie que les comptes de la Mission Locale sont réguliers et sincères.**

**Le rapport financier est voté et approuvé à l'unanimité par l'assemblée.**

Monsieur GUEDON présente ensuite les orientations 2011 de la structure :

- Inscrire la Mission Locale dans le Service Public de l'Orientation

*La loi met en place le service public de l'insertion – la Mission Locale doit bien sûr être en mesure de s'inscrire dans la démarche. Les conseillers ont donc déjà travaillé sur l'offre de service orientation de la structure et suivront une formation indispensable pour être à niveau.*

- Enclencher la démarche d'évaluation

*La démarche d'évaluation va s'enclencher dans notre région à compter du mois de septembre. Elle émane d'une demande partagée de l'Union Nationales des Missions Locales et du CNML*

- Développer l'accès à l'emploi des jeunes en maintenant la prise en compte des freins périphériques à l'emploi

- Renforcer le partenariat existant

*Rien ne peut se faire sans les partenaires déjà bien présents. Il s'agira de travailler de façon encore plus rapprochée (Pole Emploi, Cap emploi, Centre de formation des apprentis....)*

- Améliorer la communication de la Mission Locale

*il s'agira de revoir le site web de la ML, et de l'outiller pour les manifestations*

**Monsieur GUEDON invite les membres de l'assemblée à prendre la parole s'ils le souhaitent.**

**Il n'ya pas de question.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.**

**Louis GUEDON,**  
Président de la Mission Locale



**Mission Locale Vendée Atlantique**

21, Place du Poilu de France – 85100 LES SABLES D'OLONNE

☎ 02.51.23.16.87 – 📠 02.51.23.16.88 – ✉ [mlvendee-atlantique@mlva.org](mailto:mlvendee-atlantique@mlva.org) - 🌐 [www.mlva.org](http://www.mlva.org)